

## Chantier 2.3 - Revisiter les référentiels de diplômes et les pratiques pédagogiques

### Objectif général

Depuis l'année scolaire 2008-2009, ont été mises en œuvre d'importantes rénovations des diplômes relevant de l'enseignement agricole de niveau IV (brevet professionnel, baccalauréat professionnel) et de niveau III (BTSA).

Ces rénovations ont été marquées par deux évolutions :

- une méthodologie d'élaboration des référentiels harmonisée et renouvelée,
- une prise en compte accrue du développement durable et de la diversité des systèmes de production agricole.

Cependant, la prise en compte de la démarche « produisons autrement » demande des adaptations de l'enseignement agricole, afin notamment :

- d'adapter les enseignements et les postures à la complexité des systèmes de production et de décision. La prise en compte de l'incertitude et des changements permanents demande de renforcer la formation à la diversité et à la relativité, de viser à l'approche comparée plutôt qu'à une simple connaissance de modèles. Cette démarche implique notamment une accentuation des approches pluridisciplinaires et un renforcement de la relation enseignement/exploitations agricoles ;
- d'adapter, pour tous les niveaux de formation, certains référentiels de diplôme du secteur de la production.

Indicateurs de résultat : -

### Action 1 : rénover la spécialité de Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole (CAPA) du secteur de la production agricole **ACHEVEE**

#### Principe de l'action :

Le CAPA est le premier niveau de diplôme d'insertion professionnelle. Dans le secteur de la production, il vise à former des ouvriers qualifiés des entreprises agricoles. Il permet en outre la poursuite d'études en baccalauréat professionnel.

Une rénovation globale de l'ensemble des spécialités de CAPA a été engagée au cours de l'année scolaire 2012/2013.

Une première étape a conduit à déterminer le cadre général de ce diplôme et le périmètre des spécialités retenues.

Dans le secteur de la production agricole, il a été retenu de créer une seule spécialité « **métiers de l'agriculture** », couvrant l'ensemble des types de productions. Cela permet de favoriser la fluidité de l'emploi des titulaires du diplôme mais aussi de mieux lier l'ensemble des systèmes de production. L'établissement de formation se positionne sur différents systèmes de production au travers d'un choix de modules.

Dans ce cadre, le contexte de la démarche « produisons autrement » a été intégré dans les trois composantes du référentiel du diplôme : le référentiel professionnel, le référentiel de certification (capacités à atteindre) et le référentiel de formation.

### Calendrier de réalisation :

Date	Septembre 2013 à mai 2014	Juin à novembre 2014	<b>Rentrée scolaire 2015</b>
Etape	Rédaction des référentiels et consultation des commissions nationales spécialisées	Présentation pour avis aux instances consultatives	<b>Entrée en vigueur des nouveaux référentiels</b>

### Indicateurs de suivi/réalisation :

- présentation des référentiels à la commission professionnelle consultative du 9 octobre 2014 : **réalisé**
- présentation des référentiels en comité technique de l'enseignement agricole le 27 novembre 2014, puis en conseil national de l'enseignement agricole le 11 décembre 2014 : **réalisé**

### **Action 2 : rénovation du baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole » et du brevet professionnel « responsable d'entreprise agricole ».**

#### Principe de l'action :

Le baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'entreprise agricole » comme le brevet professionnel « responsable d'entreprise agricole » constituent les diplômes de référence de la capacité professionnelle agricole nécessaire pour l'obtention des aides à l'installation.

Il est donc important que l'agroécologie et la prise en compte de la diversité des systèmes de production soient intégrés dans ces référentiels. Cette approche passe en particulier par une réflexion sur le champ des options, qui doivent permettre de conjuguer l'intégralité des composantes agronomiques, zootechniques et écologiques dans des systèmes variés de « polyculture-élevage ».

La DGER a donc, après concertation, engagé une réforme profonde des référentiels des secondes, premières et terminales professionnelles conduisant au baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'entreprise agricole » : **les options actuelles (« élevage » et « grandes cultures ») seront fusionnées au sein d'une seule spécialité (« productions »)**, afin de favoriser une approche globale de l'exploitation et mieux appréhender les interactions entre système de production.

Calendrier de réalisation :

Date	Décembre à juillet 2014	Octobre 2014 à janvier 2017	<b>Rentrée scolaire 2016</b>	Rentrée scolaire 2017	Rentrée scolaire 2018
Étape	Étude préalable	Rédaction du référentiel et consultation des instances	<b>Entrée en vigueur pour les secondes professionnelles</b>	Mise en œuvre pour les 1ères professionnelles	Mise en œuvre pour les Terminales professionnelles

Indicateurs de suivi/réalisation :

- lancement du premier groupe de travail avec les professionnels fin mai 2014 : **réalisé**
- présentation des 1res conclusions à la commission nationale spécialisée du 2 octobre 2014 : **réalisé**

**Action 3 : rénovation des brevets de technicien supérieur « analyse et conduite des systèmes d'exploitation » (ACSE) et « développement et agriculture des régions chaudes » (DARC)**  
**ACHEVEE**

Principe de l'action :

L'ensemble des spécialités de brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) a fait l'objet de rénovations progressives à partir de la rentrée scolaire 2009. Afin de prendre pleinement en compte la démarche « produisons autrement », la rénovation des BTSA ACSE et DARC a été différée, dans la perspective d'une mise en application à la rentrée scolaire 2014.

A partir du référentiel professionnel, les référentiels de certification et de formation sont construits en intégrant l'agroécologie (la discipline « écologie », en particulier, contribuera désormais à l'enseignement) et le référentiel de diplôme est désormais adapté à une prise en compte de toute la diversité des types et des systèmes de production.

Une évolution du titre du diplôme en « analyse, conduite et stratégie des entreprises agricoles » est également prévue.

Calendrier de réalisation :

Date	Avril à juin 2013	Septembre 2013 à janvier 2014	Février à Mai 2014	Rentrée scolaire 2014
Étape	Étude préalable	Rédaction du référentiel et consultation des commissions nationales spécialisées	Présentation pour avis aux instances consultatives obligatoires	Mise en œuvre

Indicateurs de suivi/réalisation :

- Mise en œuvre de la formation rénovée à la rentrée scolaire 2014